



Qu'est-Ce qui Explique le Comportement du Secteur Bancaire en Matière de Mise à Disposition des Fonds de Réserve ? L'expérience d'Une Économie Émergente

Peter Muriu

Octobre 2023 / No.787

Résumé

La littérature existante montre que plusieurs facteurs sont à l'origine du financement des pertes sur prêts dans les banques. Cependant, peu de choses sont connues sur ce sujet dans le contexte bancaire africain et plus particulièrement dans le secteur bancaire kényan. En utilisant des données annuelles collectées à la main au niveau des banques pour la période 2002 à 2018, cet article étudie si le comportement de la dotation en fonds dépend des facteurs idiosyncrasiques ou systématiques des banques. L'étude examine également si le provisionnement est pro ou anticyclique à travers les cycles

d'affaires et de crédit et si le comportement de provisionnement est hétérogène pour les différents groupes de banques. Les résultats des estimations révèlent que les réserves sont utilisées pour la gestion du capital et des bénéfices, mais les conclusions sont sensibles à la taille de la banque et à son statut de propriétaire. En outre, les données suggèrent que le niveau de financement reflète l'évolution de la qualité des actifs et qu'il est anticyclique par rapport au cycle conjoncturel.

Introduction

Les banques jouent un rôle important dans l'intermédiation financière. Elles mobilisent l'épargne et canalisent les fonds pour financer la consommation et l'investissement. Ce faisant, elles supportent la charge du risque de crédit en cas de défaillance des emprunteurs. Pour faire face à ce risque, les banques constituent des réserves qui agissent comme un tampon de revenus contre les pertes de prêts anticipées, également connues sous le nom de réserves pour pertes sur prêts (Laeven et Majnoni, 2003). En revanche, les réserves pour pertes sur prêts ont une incidence négative sur la rentabilité et le capital des banques, car elles sont considérées comme des éléments de coût qui réduisent la position de l'actif d'une banque (Quagliariello, 2007).

En effet, le provisionnement peut être exacerbé par les cycles économiques, générant ainsi des chocs macroéconomiques négatifs. Cela peut conduire à une augmentation du risque systémique puisque le risque de crédit a tendance à augmenter en cas de ralentissement économique (Berger et Udell, 2004). En période d'expansion économique, les bénéfices des banques ont tendance à augmenter, ce qui stimule la demande de fonds à prêter. Les banques ont tendance à sous-estimer leur exposition au risque de crédit car elles relâchent souvent la sélection et le suivi des emprunteurs. Par conséquent, les prêts à long terme ont tendance à être moins élevés. Avec le ralentissement de l'économie, la rentabilité des emprunteurs diminue, ce qui a un double effet. D'une part, la qualité des actifs se détériore et, d'autre part, les fonds propres de la banque diminuent (Murcia et Kohlscheen, 2016). Pour faire face à la détérioration des actifs, les banques augmentent leurs réserves mais peuvent également réduire leurs prêts, ce qui amplifie le ralentissement économique (Betancourt et Baril, 2009).

Ce document visait à atteindre trois objectifs. Premièrement, nous avons cherché à savoir si le comportement en matière de provisionnement dépendait de facteurs idiosyncrasiques ou systématiques. Deuxièmement, nous avons cherché à savoir si le provisionnement est procyclique ou anticyclique à travers les cycles d'affaires et de crédit. Troisièmement, nous avons cherché à savoir si le comportement en matière de provisionnement est sensible au type de banque (étrangère ou nationale) et à sa taille (grande ou petite).

La crise financière mondiale de 2007-2009 démontre l'importance d'une réglementation anticyclique, car les chocs financiers observés dans les banques et sur les marchés financiers ont été très déstabilisants. Ainsi, la constitution de réserves suffisantes pour couvrir la dépréciation potentielle des prêts devrait être anticyclique pour permettre aux banques ayant moins accès aux facilités de liquidité de rester solvables en cas de crise (Drehmann et al., 2010). L'impact de la crise a toutefois mis en lumière les préoccupations relatives aux normes internationales d'information financière (IFRS). Les LLP peuvent être prospectifs, c'est-à-dire dépendre des pertes attendues, également connues sous le nom de provisionnement dynamique, ou rétrospectifs, c'est-à-dire dépendre des pertes subies au cours des opérations (Bouvatier et Lepetit, 2012). Le provisionnement prospectif est anticyclique et, par conséquent, la gestion des bénéfices est considérablement réduite (Leventis et al., 2011). Bien que le Comité de Bâle préconise l'adoption d'un cadre prospectif, plusieurs pays, dont le Kenya, continuent d'utiliser un cadre rétrospectif, ce qui entraîne une sous-estimation des pertes sur prêts pendant les périodes d'expansion économique.

Bien que le provisionnement soit important pour atténuer le risque de crédit, le programme d'apprentissage tout au long de la vie n'est pas nécessairement motivé par le risque de crédit (Murcia et Kohlscheen, 2016). Premièrement, les banques disposent d'un pouvoir discrétionnaire dans la détermination du montant de la LLP, ce qui peut conduire à une information financière opportuniste. Deuxièmement, les banques peuvent influencer ou manipuler les LLP pour signaler la qualité des prêts, gérer le capital et réduire la variabilité des revenus. Troisièmement, l'effet de levier élevé des banques implique que leurs actifs sont vulnérables à la volatilité, ce qui incite à une LLP suffisante, qui devient le principal produit d'exploitation des banques. On s'attend à ce que l'effet de levier et les provisions élevées protègent le secteur de la contagion en cas d'effondrement d'une banque. Or, des provisions très élevées réduisent les bénéfices déclarés. Au contraire, de faibles provisions augmentent les bénéfices, mais les banques doivent réduire leur capital pour compenser les pertes (Laeven et Majnoni, 2003). Cela se traduit par un compromis où le LLP influence simultanément la rentabilité et le risque.

Deux études sont étroitement liées à ce document. Murcia et Kohlscheen (2016) et Hessou et al. (2019) ont constaté que les provisions sont procycliques parmi les banques et les institutions de microfinance, respectivement. Nous étendons ces études de plusieurs manières. Tout d'abord, en utilisant une enquête spécifique au pays, nous modélisons explicitement comment les différences dans les caractéristiques des banques et la structure de propriété agissent sur les LLP. Nous élargissons la dichotomie entre banques étrangères et banques nationales en examinant les différences entre les banques panafricaines et les banques non panafricaines. Ainsi, la stratégie empirique exploite l'hétérogénéité des programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie découlant des opérations et des structures divergentes dans l'industrie bancaire kenyane.

Plusieurs raisons justifient les recherches sur le secteur bancaire kenyan. Tout d'abord, les politiques de provisionnement ont des implications sur la stabilité des banques et la stabilité financière globale. Le Kenya est le principal centre financier de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale. En outre, le pays est la source des opérations bancaires transfrontalières en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, ce qui expose l'ensemble de la région à d'éventuels effets systémiques/contagion en cas d'effondrement d'une banque. Même si les services bancaires transfrontaliers peuvent favoriser l'accès au financement dans le pays d'accueil (Beck et al., 2014), renforcer la concurrence et la stabilité financière (Léon, 2016 ; Bremus, 2015), l'inverse est également vrai. Les dispositions doivent donc protéger le secteur bancaire de l'effet de contagion. Deuxièmement, le système financier est davantage axé sur les banques et profondément ancré dans l'économie, de sorte que les évolutions au sein du secteur bancaire peuvent avoir de graves effets macroéconomiques (Mwega, 2014). Troisièmement, bien qu'il existe une vaste littérature au niveau mondial (voir Ozili et Outa, 2017), le secteur bancaire des pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, a fait l'objet d'une attention limitée.

La littérature existante met en évidence quatre moteurs du comportement discrétionnaire des gestionnaires concernant les LLP : le lissage des revenus, la signalisation, la réglementation des capitaux et les impôts (Ozili et Outa, 2017). Pourtant, à l'exception de la motivation fiscale, qui s'est principalement concentrée sur les banques américaines, les preuves empiriques trouvent des résultats divergents (voir par exemple Caporale et al., 2018 ; Ozili, 2017 ; Bryce et al., 2015 ; Lee et Hsieh, 2013 ; Guidara et al., 2013 ; Acar et IPCI 2015 ; Pérez et al., 2008). Motivé par ces préoccupations, ce document a cherché à comprendre trois questions fondamentales sur les LLP dans l'industrie bancaire kenyane : (i) le comportement de provisionnement dépend-il des facteurs idiosyncrasiques des banques en plus des facteurs systématiques ? (ii) Le provisionnement est-il pro- ou anticyclique à travers les cycles d'affaires et de crédit ? (iii) Dans quelle mesure le provisionnement est-il sensible à la taille et à la propriété de la banque ? Ces questions mettent en évidence un programme de recherche important mais relativement peu étudié dans le contexte d'une économie en développement.

Cette étude a mis en évidence le fait que les banques kenyanes utilisent des réserves pour la gestion de leurs bénéfices et de leurs capitaux. L'actionnariat étranger est associé à des montants de provisions plus élevés, le provisionnement est anticyclique et reflète les variations de la qualité des actifs. Plus important encore, les banques panafricaines n'utilisent pas les LLP pour la gestion du capital ou des bénéfices.

Cet article répond à une lacune existante dans la littérature empirique qui relie les facteurs systématiques et idiosyncrasiques des banques au comportement de provisionnement, et ce à trois niveaux. Premièrement, les prêts non performants (NPL) et les LLP sont les principaux canaux de transmission des chocs

macroéconomiques aux revenus des banques. Par conséquent, il est important de découvrir les déterminants et le comportement des LLP pour concevoir des politiques de provisionnement. Deuxièmement, les résultats de l'étude éclaireront davantage le débat politique concernant le provisionnement selon les normes IFRS, dont l'inconvénient est le modèle procyclique, et plus encore avec l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9. Troisièmement, nous contribuons au débat politique sur la manière de concevoir une réglementation macroprudentielle appropriée pour l'ensemble du système financier. Par exemple, si les résultats de l'étude révèlent que le cycle économique influence le comportement en matière de provisionnement, la supervision bancaire pourrait devoir être renforcée en période de ralentissement économique, lorsque les banques deviennent fragiles. Toutefois, si la réaction de la banque aux chocs macroéconomiques aggrave les effets de la récession, la Banque centrale du Kenya (CBK) peut être amenée à établir des réglementations qui réduisent la procyclicité des opérations de la banque. Ainsi, cette étude traduit les résultats empiriques en instruments de réforme politique et de prise de décision.

Faits stylisés

Le secteur bancaire kenyan comprend 41 institutions : 40 banques, une société de financement hypothécaire, neuf (9) bureaux de représentation de banques étrangères et 14 institutions de microfinance acceptant des dépôts. Le tableau 1 présente la structure de l'actionnariat et des actifs. Avec un actif total de 36,5 millions de dollars, le secteur bancaire contribue à hauteur de 7 % au produit intérieur brut (PIB).

Tableau 1 : Base d'actifs et structure de Propriété des banques (en milliers de dollars US)

Propriété	Nombre	% du total	Total des actifs nets	% du total
Banques commerciales publiques nationales	3	7.5%	1,379	3.5%
Banques commerciales privées nationales	22	55.0%	25,593	64.8%
Banques étrangères	15	37.5%	12,545	31.7%
Total	40	100%	36,489	100%

Source : Banque centrale du Kenya - CBK (2020), Rapport annuel sur la supervision des banques

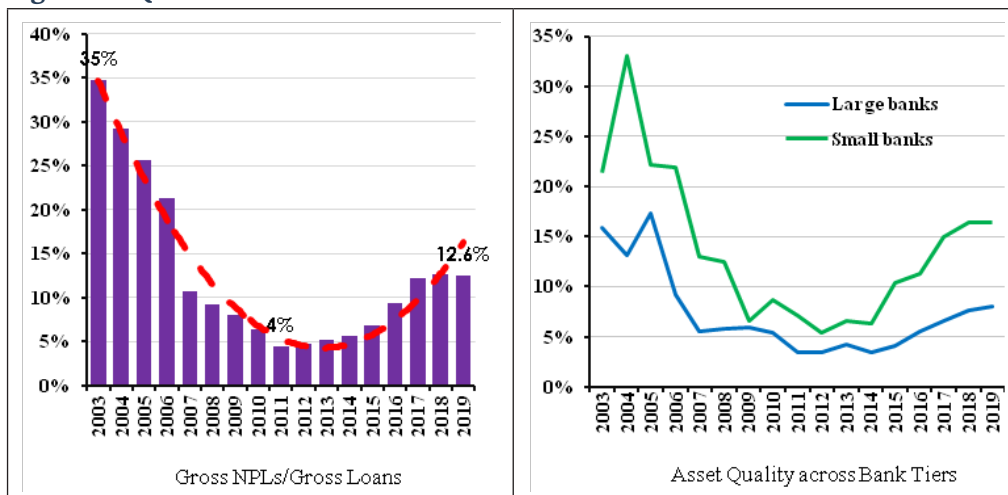
Ce tableau montre la taille des banques en fonction de la structure de propriété. Les données sont libellées en dollars américains. Bien que la croissance des actifs ait suivi une trajectoire ascendante, elle n'est pas homogène, les grandes banques enregistrant la croissance la plus rapide (figure 1).

Figure 1 : Actifs du secteur bancaire en % du PIB nominal

Source : Banque centrale du Kenya (diverses années); Banque centrale du Kenya (diverses années), rapports annuels sur la surveillance des banques.

Confrontées à l'incertitude politique, les banques transmettent aux investisseurs des informations sur les portefeuilles de prêts (Ng et al., 2020). Les tendances de la figure 2 reflètent les différences de qualité des actifs à mesure que les banques adoptent des normes de provisionnement prospectives dans le cadre de l'IFRS 9. La figure 2 montre une réduction significative des prêts non productifs de 35 % à 4 % pour la période 2003-2011. Cette évolution peut être attribuée aux réformes politiques menées dans le cadre d'un régime réglementaire strict, qui ont permis d'améliorer les normes d'évaluation du crédit et de réduire l'asymétrie d'information entre les prêteurs et les emprunteurs. Ces réformes comprennent l'introduction du partage d'informations sur le crédit en 2010. Les gains ont toutefois été de courte durée puisque les NPL sont sur une trajectoire ascendante depuis 2012. En outre, les NPL restent élevés, à deux chiffres, dans les petites banques. Il est possible que la faible croissance économique, qui a des implications sur l'attitude des banques face au risque, ait déclenché les ajustements concernant la croissance du portefeuille de prêts, le respect du capital réglementaire et les attentes des actionnaires.

Figure 2 : Qualité des actifs



Source : Banque centrale du Kenya : Banque centrale du Kenya (plusieurs années)

Bien que les grandes banques aient, en moyenne, enregistré des niveaux plus faibles de NPL, le provisionnement reste néanmoins élevé (figure 3). Cela donne du poids à Anandaraja et al (2003), qui montrent que les provisions sont plus élevées dans les grandes banques en raison de l'ampleur de l'intermédiation.

Figure 3 : Provisions pour pertes sur prêts

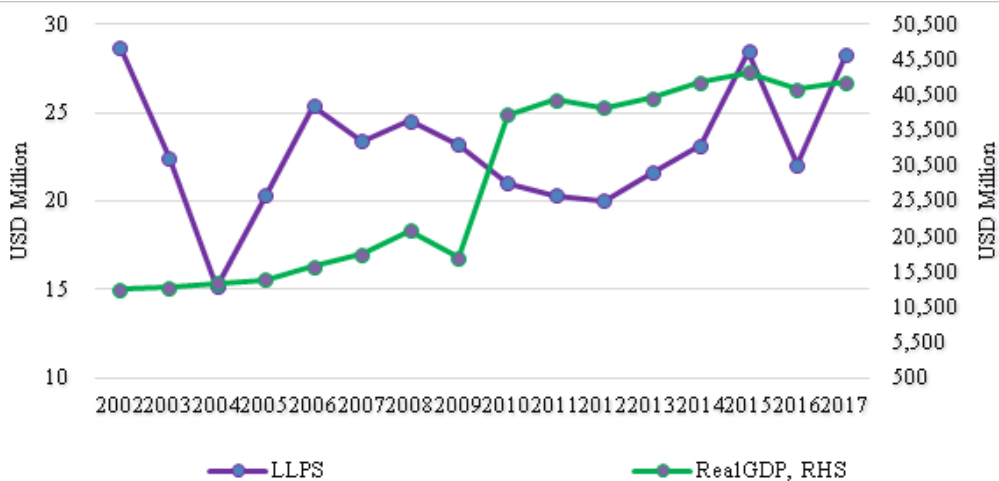


Source : Banque centrale du Kenya (diverses années), rapports annuels de supervision bancaire

Suivi réglementaire et institutionnel des LLP

L'examen du provisionnement est fondamental pour surveiller la santé d'un système financier, non seulement parce qu'il représente la charge comptable la plus importante, mais aussi parce qu'il érode à la fois la capacité de la banque à prêter et réduit le capital et la rentabilité. Plus important encore, d'un point de vue réglementaire, le provisionnement doit être surveillé de près pour assurer son adéquation, ce qui garantit la stabilité et la solidité du système financier. La figure 4 montre que les LLP sont cycliques par rapport aux cycles économiques. Cela implique que la capitalisation bancaire diminue au creux du cycle économique, ce qui amplifie la procyclicité des programmes d'apprentissage tout au long de la vie (Murcia et Kohlscheen, 2016). La période 2013-2017 est caractérisée par une hausse persistante des NPL, ce qui nécessite davantage de LLP.

Figure 4 : Provisionnement des pertes sur prêts et cycles économiques



Avant l'adoption du modèle des pertes attendues sur les prêts pour la dépréciation du crédit, comme l'exige la norme IFRS 9, les banques kényanes utilisaient le modèle des pertes encourues en vertu de la norme comptable internationale (IAS) 39. Ce cadre, qui est rendu opérationnel par les directives fiduciaires de la CBK, exige des banques qu'elles contrôlent régulièrement leur portefeuille d'actifs et qu'elles veillent à ce que les provisions pour les crédits dépréciés soient suffisantes. Dans ce cadre, la provision d'une banque peut prendre deux formes : spécifique ou générale. Une provision spécifique est constituée pour une perte qui s'est déjà matérialisée. Toutefois, si la perte est latente et ne peut être attribuée à un prêt en particulier, une banque peut constituer une provision générale.

Ces lignes directrices demandent au conseil d'administration des banques de mettre en place un système d'examen des actifs pour l'identification des risques,

l'établissement de politiques de crédit et l'assurance que les pertes attendues sont provisionnées de manière adéquate. Alors que les politiques institutionnelles en matière de crédit et de pertes sont basées sur des systèmes internes d'évaluation des risques, les lignes directrices sont alignées sur les directives prudentielles. En fonction de la capacité de remboursement de l'emprunteur, les prêts sont classés en cinq catégories à des fins de provisionnement : normaux, sous surveillance, en dessous de la norme, douteux et en perte.

Des règles différentes s'appliquent à ces catégories. Par exemple, la provision pour les prêts relevant de la catégorie normale est fixée à 1 % du portefeuille, celle pour les prêts sous surveillance à 3 %, celle pour les prêts non conformes à 20 %, tandis que les prêts relevant de la catégorie des prêts douteux et des pertes doivent être intégralement provisionnés. Toutefois, s'il existe des informations fiables, des provisions plus élevées sont constituées sur la base des informations disponibles. Plus important encore, les provisions minimales sont guidées par de multiples facteurs, parmi lesquels l'historique des pertes sur prêts de l'institution, l'environnement économique, les tendances en matière d'actifs non performants et les politiques de remédiation.

Bien que la classification des prêts à des fins de provisionnement soit alignée sur les lignes directrices prudentielles, la CBK joue également un rôle de surveillance par le biais d'inspections sur place. Dans les cas où la classification de la banque diffère de celle de la CBK, des réunions tripartites sont organisées entre la banque, la CBK et les auditeurs externes afin d'harmoniser le décalage et de permettre ainsi aux banques de reclasser leurs comptes de manière appropriée. Pour garantir le respect des lignes directrices, les institutions soumettent à la CBK des déclarations mensuelles détaillées des provisions.

Règlement de Bâle

Atellu, Muriu et Sule (2021) montrent que les réglementations de nature prudentielle sont des moteurs importants de la stabilité bancaire au Kenya. Les normes de Bâle I, introduites pour la première fois en 1998, se concentrent sur l'adéquation des fonds propres et le risque de crédit et exigent des banques qu'elles maintiennent un ratio minimum d'adéquation des fonds propres pondérés en fonction du risque de 8 %. Bien que cette conformité ait été fixée à 1992, son adoption a été décalée de deux ans, l'année de mise en œuvre étant 1994 grâce à l'amendement du secteur quatre de la loi d'amendement bancaire de 1989. En outre, une vague de faillites bancaires en 1998 a entraîné une augmentation du capital minimum pondéré en fonction du risque à 2,7 millions de dollars, qui devait être atteint en décembre 1999. En 2000, le capital minimum a été porté à 3,2 millions de dollars. En 2004, Bâle II a été introduit, mais son adoption, en particulier dans les économies émergentes et pionnières, était volontaire (Mwega, 2014). Malgré une adoption sélective, les lignes directrices

prudentielles ont été modifiées en 2006 pour renforcer la réglementation bancaire (Upadhyaya, 2017). En 2007, la CBK a publié une feuille de route sur l'infrastructure de surveillance pour l'adoption de Bâle II.

Avec le début de la crise financière mondiale, de nouvelles exigences en matière de fonds propres de base ont été imposées. L'adoption des modifications devait être ajustée progressivement. En 2009, la CBK a exigé des banques qu'elles disposent d'un capital minimum de 1,3 million d'USD, de 1,9 million d'USD en 2010, de 2,3 millions d'USD en 2011 et de 3 millions d'USD en 2012. La loi bancaire modifiée en 2012 a introduit une disposition permettant de prescrire le ratio minimum d'adéquation des fonds propres et d'aligner les rapports financiers des banques sur les normes IFRS. Les lignes directrices prudentielles ont été à nouveau modifiées en 2013, les nouvelles lignes directrices combinant les normes d'adéquation des fonds propres de Bâle II et III. En 2013, la loi bancaire a été modifiée pour garantir l'indépendance de la CBK, renforçant ainsi le cadre de surveillance en lui permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des réglementations supplémentaires. En outre, des lignes directrices sur la gestion des risques ont été introduites en 2013, mais elles n'envisageaient pas encore l'adoption de réglementations macroprudentielles anticycliques.

Les normes de Bâle I et II n'ayant pas été entièrement mises en œuvre, les normes de Bâle III sur les ratios de fonds propres pour imprévus, le ratio de financement stable net et les lignes directrices sur les banques d'importance systémique doivent encore être adoptées, mais les banques ont néanmoins mis en place un volant de fonds propres de 2,5 %. Les banques qui respectaient le ratio minimum d'adéquation des fonds propres mais qui disposaient de faibles volants de conservation auraient dû mettre en place des politiques prudentes de rétention des bénéfiques et des ratios minimums de volants de conservation d'ici à 2016.

Source des données

L'analyse est basée sur les données annuelles auditées de 38 banques (sur 43 banques), collectées à la main, qui s'étendent de 2002 à 2018. Les données sont obtenues à partir du bilan et du compte de résultat publiés, tandis que les données macroéconomiques ont été obtenues auprès de la CBK. Le choix de la période d'étude a été guidé par la disponibilité des données au niveau des banques. Le tableau 2 présente la définition et la mesure des variables, les effets prédits a priori sur la base de la théorie et de la littérature empirique, ainsi que les sources de données.

Tableau 2 : Description des variables et hypothèses

Nom de la variable	Notation	Description et mesure	Hypothèse testée	Signe Apriori
Provision pour pertes sur prêts	$LLP_{i,t}$	Ratio de la provision pour pertes sur prêts par rapport au total des actifs décalé	-	
Ratio de capital	$CAP_{i,t}$	Ratio du capital sur les actifs pondérés en fonction des risques	Gestion du capital	+/-
Bénéfice avant intérêts et impôts	$EBIT_{i,t}$	Ratio du bénéfice avant intérêts et impôts sur le total des actifs	Lissage des revenus	+
Taille de la banque	$SIZE_{i,t}$	Logarithme naturel du total des actifs	-	+
Ratio de liquidité	$LIQ_{i,t}$	Le ratio des liquidités sur le total des actifs	-	+
Croissance des prêts	$LG_{i,t}$	Croissance du total des prêts d'une banque	-	+
Qualité des actifs	$AQ_{i,t}$	Le ratio des prêts non performants par rapport au total des prêts décalés	-	+
Propriété de la banque	$Ownership_{i,t}$	Part de l'actionariat étranger d'une banque dans le total des actions en circulation	-	-/+
Taux de croissance annuel du PIB réel	GDP_t	Taux de croissance annuel du produit intérieur brut réel	Caractère cyclique des LLP	-/+
Écart en termes de produit	$OUTGAP_t$	Variation du PIB par rapport à son évolution à long terme	Caractère cyclique des LLP	-/+
Écart de croissance entre le crédit et le PIB	$Credit_t$	Variation du crédit au secteur privé en % du PIB par rapport à son évolution à long terme	Caractère cyclique des LLP	-/+
Business freedom	BF	La fourchette va de 0 à 100, 100 indiquant le climat des affaires le plus libre.	Caractère cyclique des LLP	-/+

Conclusions

La littérature existante montre que la croissance excessive du crédit est particulièrement répandue dans les pays en développement. Au départ, cette étude a cherché à découvrir les déterminants des LLP au Kenya pour la période 2002-2018. Pour atteindre cet objectif, l'étude a utilisé l'estimateur GMM du système. Dans l'ensemble, nous trouvons des preuves que : (i) les banques utilisent des provisions à des fins de gestion du capital, mais ce résultat est sensible à la taille de la banque et au statut de propriété ; (ii) la gestion des bénéfices influence les décisions de provisionnement,

mais cela est également sensible à la taille de la banque. Contrairement aux petites banques, les grandes banques utilisent les provisions pour lisser les revenus ; (iii) un actionnariat étranger plus élevé des banques est positivement associé à des provisions plus élevées ; (iv) les provisions reflètent les variations dans la qualité des actifs ; (v) le provisionnement est anticyclique, mais ceci est plus prononcé parmi les petites banques et les banques nationales ; (vi) plus important encore, les banques panafricaines n'utilisent pas les LLP pour la gestion du capital ou des bénéficiaires.

Les résultats de cette étude ont des implications politiques importantes pour la supervision des banques au Kenya. Premièrement, l'hétérogénéité considérable dans l'utilisation discrétionnaire des provisions par les banques dans l'application du modèle des pertes encourues de l'IAS 39 implique que même après la transition vers le modèle des pertes attendues sur les prêts tel qu'envisagé par l'IFRS 9, il existe une grande marge de manœuvre. Des efforts considérables sont donc nécessaires pour garantir l'uniformité dans l'application des cadres de provisionnement. En outre, ces résultats ouvrent de nouvelles voies pour la recherche future sur le lissage des revenus et la gestion du capital. Par exemple, le débat politique porte sur la question de savoir si les avantages du lissage des revenus l'emportent sur les coûts (Goel et Thakor, 2003). Quoi qu'il en soit, le lissage des revenus diminue la qualité des données comptables. Les preuves empiriques mises au jour dans le présent document soulignent la nécessité d'un cadre comptable solide.

Références

- Abdul A.A., Tripe, D.W. and Dunmore, P. 2016. "IAS 39, income smoothing, and procyclicality: Evidence from Hong Kong banks". *Journal of Financial Economic Policy*, 8(1): 80–94.
- Acar, M. and Ipci, M.O. 2015. "Loan loss provisions and income-smoothing hypothesis: Experience from the Turkish banking sector". *Journal of Accounting*, 5(1): 118–135.
- Affleck-Graves, John, Carolyn Callahan, and Niranjana Chipalkatti. 2002. Earnings predictability, information asymmetry, and market liquidity. *Journal of Accounting Research* 40:561–83.
- Ahmed, A., Takeda, C. and Thomas, S. 1999. "Bank loan loss provisions: A re-examination of capital management, earnings management and signalling effects". *Journal of Accounting and Economics*, 28:1–25.
- Al-Jaifi, H.A. 2017. "Ownership concentration, earnings management and stock market liquidity: Evidence from Malaysia". *Corporate Governance: The International Journal of Business in Society*, 17(3): 490–510.
- AlQudah, A.M., Azzam, M.J., Haija, A.A. and AlSmadi, S.A. 2020. The role of ownership map in constraining discretionary loan loss-provisions decisions in Jordanian banks". *Cogent Business and Management*, 7(1): 1752604.
- Alrabba, H.M., Haija, A.A., AlQudah, A.M. and Azzam, M.J. 2018. The mediating role of foreign ownership in the relationship between board characteristics and voluntary disclosures of Jordanian banks". *Academy of Accounting and Financial Studies Journal*, 22(16): 1–15.

- Alves, S. 2012. "Ownership structure and earnings management: Evidence from Portugal". *Australasian Accounting, Business and Finance Journal*, 6(1): 57–74.
- Amador, J., Gómez-Gonzalez, J. and A. Murcia. 2013. "Loan growth and bank risk: New evidence". *Financial Markets and Portfolio Management*, 27, 365–79.
- Amihud, Y., Lev, B. 1981. "Risk reduction as a managerial motive for conglomerate mergers". *Bell Journal of Economics*, 12: 605–617.
- Anandarajan, A., Hasan, I and McCarthy, C. 2007. "Use of loan loss provisions for capital, earnings management and signalling by Australian banks". *Accounting and Finance*, 47(3): 357–379.
- Anandarajan, A., Hasan, I. and Lozano-Vivas, A. 2003. "The role of loan loss provisions in earnings management, capital management, and signaling: The Spanish experience". *Advances in International Accounting*, 16: 45–65.
- Andries, K., Gallemler, J. and Jacob, M. 2017. "The effect of corporate taxation on bank transparency: Evidence from loan loss provisions". *Journal of Accounting and Economics*, 63(2-3): 307–328.
- Arellano, M. and Bond, S. 1991. "Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations". *The Review of Economic Studies*, 58(2): 277–297.
- Atellu, A.R., Muriu, P. and Sule, O. 2021. "Do bank regulations matter for financial stability? Evidence from a developing economy". *Journal of Financial Regulation and Compliance*.
- Baltagi, H. 2021. *Econometric analysis of panel data*, 6th Ed. London: John Wiley and Sons.
- Barton, J. and Simko, P. 2002. "The balance sheet as an earnings management constraint". *The Accounting Review*, 77, (Supplement), 1–27.
- Beaver, W., Kettler, P. and Scholes, M. 1970. "The association between market determined and accounting determined risk measures". *The Accounting Review*, 45(4): 654–682.
- Beck, T., Fuchs, M., Singer, D. and Witte, M. 2014. *Making cross-border banking work for Africa*. Technical report. Washington DC: World Bank.
- Berger, A.N. and Udell, G.F. 2004. "The institutional memory hypothesis and the procyclicality of bank lending behaviour". *Journal of Financial Intermediation*, 13(4): 458–495.
- Betancourt, L. and Baril, C.P. 2009. "Accounting for loan losses: Is dynamic provisioning the answer?" *Bank Accounting Finance*, 22(6): 9–16.
- Blundell, R. and Bond, S. 1998. "Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models". *Journal of Econometrics*, 87(1): 115–143.
- Blundell, R. and Bond, S. 2000. "GMM estimation with persistent panel data: An application to production functions". *Econometric Reviews*, 19(3): 321–340.
- Borio, C. and Lowe, P. 2002. "Assessing the risk of banking crises". *BIS Quarterly Review*, 43–54.
- Bouvatier, V. and Lepetit, L. 2008. "Banks' procyclical behaviour: Does provisioning matter?" *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, 18(5): 513–526.
- Bouvatier, V. and Lepetit, L. 2012. "Provisioning rules and bank lending: A theoretical model". *Journal of Financial Stability*, 8(2): 25–31.
- Bouvatier, V., Lepetit, L. and Strobel, F. 2014. "Bank income smoothing, ownership concentration and the regulatory environment". *Journal of Banking and Finance*, 41: 253–270.
- Bremus, F. M. 2015. "Cross-border banking, bank market structures and market power: Theory and cross-country evidence". *Journal of Banking and Finance*, 50: 242–259.

- Bryce, C., Dadoukis, A., Hall, M., Nguyen, L. and Simper, R. 2015. "An analysis of loan loss provisioning behaviour in Vietnamese banking". *Finance Research Letters*, 14: 69–75.
- Caporale, G.M., Alessi, M., Di Colli, S. and Lopez, J.S. 2018. "Loan loss provisions and macroeconomic shocks: Some empirical evidence for Italian banks during the crisis". *Finance Research Letters*, 25: 239–243.
- Central Bank of Kenya (Various), Annual Bank Supervision Reports. Nairobi: Central Bank of Kenya.
- Chen, K.Y., Elder, R.J. and Hsieh, Y.M. 2007. "Corporate governance and earnings management: The implications of corporate governance best-practice principles for Taiwanese listed companies". *Journal of Contemporary Accounting and Economics*, 3(2): 73–105.
- DeGeorge, F.J.P. and Richard F.Z. 1999. "Earnings management to exceed thresholds". *Journal of Business*, 72: 1–34.
- Diamond, D.W. and Dybvig, P.H. 1983. "Bank runs, deposit insurance, and liquidity". *Journal of Political Economy*, 91(3): 401–419.
- Drehmann, M., Sorensen, S. and Stringa, M. 2010. "The integrated impact of credit and interest rate risk on banks: A dynamic framework and stress testing application". *Journal of Banking and Finance*, 34(4): 713–729.
- Dushku, E. 2016. "Some empirical evidence of loan loss provisions for Albanian banks". *Journal of Central Banking Theory and Practice*, 5(2): 157–173.
- Dye, R.A. 1988. "Earnings management in an overlapping generations model". *Journal of Accounting Research*, 26: 195–235.
- El Sood, H.A. 2012. "Loan loss provisioning and income smoothing in US banks pre- and post the financial crisis". *International Review of Financial Analysis*, 25: 64–72.
- Fonseca, A.R. and F. González. 2008. "Cross-country determinants of bank income smoothing by managing loan-loss provisions". *Journal of Banking and Finance*, 32(2): 217–228.
- Foos, D., Norden, L. and Weber, M. 2010. "Loan growth and riskiness of banks". *Journal of Banking and Finance*, 34: 2929–40.
- Frait, J. and Komarkova, Z. 2013. "Loan loss provisioning in selected European banking sectors: Do banks really behave in a procyclical way? *Finance a Uver*, 63(4): 308.
- Goel, A. and A. Thakor. 2003. "Why do firms smooth earnings? *Journal of Business*, 76(1): 151–192.
- Guidara, A., Lai, V.S., Soumaré, I. and Tchana, F.T. 2013. Banks' capital buffer, risk and performance in the Canadian banking system: Impact of business cycles and regulatory changes". *Journal of Banking and Finance*, 37(9): 3373–3387.
- Hessou, H.T., Lensink, R., Soumaré, I. and Tchuigoua, H.T. 2019. What drives provisioning behaviour in microfinance institutions? Working Paper, Kedge Business School.
- Hodrick, R. and Prescott, E. 1997. "Post-war US business cycles: An empirical investigation". *Journal of Money, Credit and Banking*, 29 (1): 1–16.
- Hsiao, C. 2014. *Analysis of panel data* (No. 54). Cambridge University Press.
- Kilic, E., Lobo, G.J., Ranasinghe, T. and Sivaramakrishnan, K. 2012. "The impact of SFAS 133 on income smoothing by banks through loan loss provisions". *The Accounting Review*, 88(1): 233–260.

- Koch, T.W. and Wall, L.D. 2000. The use of accruals to manage reported earnings: Theory and evidence. FRB Atlanta Working Paper 2000-23, Federal Reserve Bank of Atlanta.
- Laeven, L. and Majnoni, G. 2003. "Loan loss provisioning and economic slowdowns: Too much, too late?" *Journal of Financial Intermediation*, 12(2): 178–197.
- Lee, C.C., and Hsieh, M.F. 2013. "The impact of bank capital on profitability and risk in Asian banking". *Journal of International Money and Finance*, 32, 251–281.
- Léon, F. 2016. Does the expansion of regional cross-border banks affect competition in Africa? Indirect Evidence". *Research in International Business and Finance*, 37: 66–77.
- Leventis, S., Dimitropoulos, P.E and Anandarajan, A. 2012. "Signalling by banks using loan loss provisions: The case of the European Union". *Journal of Economic Studies*, 39(5): 604-618.
- Leventis, S., Dimitropoulos, P.E. and Anandarajan, A. 2011. "Loan loss provisions, earnings management and capital management under IFRS: The case of EU commercial banks". *Journal of Financial Services Research*, 40: 103–122.
- G. J. Lobo and J. Zhou, 2006. "Did Conservation Financial Reporting Increase after the Sarbanes-Oxley Act," *Accounting Horizons*, Vol. 20, No. 1, pp. 57-74. doi:10.2308/acch.2006.20.1.57
- Meng, Y., Clements, M.P. and Padgett, C. 2018. "Independent directors, information costs and foreign ownership in Chinese companies". *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, 53(1): 139–157.
- Murcia, A. and Kohlscheen, E. 2016. Moving in tandem: Bank provisioning in emerging market economies. Bank for International Settlements, Monetary and Economic Department.
- Mwega, F.M. 2014. Financial regulation in Kenya: Balancing inclusive growth with financial stability. Overseas Development Institute, Working Paper 407.
- Ng, J., Saffar, W., and Zhang, J.J. 2020. "Policy uncertainty and loan loss provisions in the banking industry". *Review of Accounting Studies*, 25: 726–777.
- Nickell, S. 1981. "Biases in dynamic models with fixed effects". *Econometrica*, 49 (6): 1417-1426.
- Norden, L. and Stoian, A. 2013. Bank earnings management through loan loss provisions: A double-edged sword? DNB Working Paper No. 404.
- Ogura, Y. 2006. "Learning from a rival bank and lending boom". *Journal of Financial Intermediation*, 15: 535–555.
- Olszak, M., Pipien ´, M., Kowalska, I. and Roszkowska, S. 2017. "What drives heterogeneity of cyclicity of loan loss provisions in the EU?" *Journal of Financial Services Research*, 51(1): 55–96.
- Othman, B.K. and Mersni, H. 2014. "The use of discretionary loan loss provisions by Islamic banks and conventional banks in the Middle East region: A comparative study". *Studies in Economics and Finance*, 31(1): 106–128.
- Ozili, P.K. and Outa, E. 2017. "Bank loan loss provisions research: A review". *Borsa Istanbul Review*, 17(3): 144–163.
- Ozili, P.K. 2017. "Discretionary provisioning practices among Western European banks". *Journal of Financial Economic Policy*, 9(1): 109–118.
- Packer, F. and Zhu, H. 2012. Loan loss provisioning practices of Asian banks. Bank for International Settlements, Monetary and Economic Department.
- Packer, F., Shek, J. and Zhu, H. 2014. "Counter-cyclical loan loss provisions in Asia. *SEACEN Financial Stability Journal*, 3: 25–58.

- Pérez D, Salas-Fumás V, Saurina, J. 2008. “Earnings and capital management in alternative loan loss provision regulatory regimes”. *European Accounting Review*, 17: 423–445.
- Pool, S., De Haan, L. and Jacobs, J.P. 2015. “Loan loss provisioning, bank credit and the real economy”. *Journal of Macroeconomics*, 45: 124–136.
- Quagliariello, M. 2007. “Banks' riskiness over the business cycle: A panel analysis on Italian intermediaries”. *Applied Financial Economics*, 17, 119–138.
- Radivojevic N and Jovovic, J (2017). Examining of Determinants of Non-Performing Loans. *Prague Economic Papers*, 26 (3), 300–316
- Roodman, D. 2009. “How to do Xtabond2: An introduction to difference and system GMM in Stata”. *Stata Journal*, 9(1): 86–136.
- Shayan-Nia, M., Sinnadurai, P., Mohd-Sanusi, Z. and Hermawan, A.N.A. 2017. “How efficient ownership structure monitors income manipulation? Evidence of real earnings management among Malaysian firms”. *Research in International Business and Finance*, 41(1): 54–66.
- Skata, D. 2015. “Saving on a rainy day? Income smoothing and procyclicality of loan-loss provisions in Central European banks”. *International Finance*, 18(1): 25–46.
- Upadhyaya, R. 2017. The political economy of Basel adoption in Kenya: A case of alignment of donor, government, and banking sector interests. GEG Working Paper No. 131. University of Oxford.
- Windmeijer, F. 2005. “A finite sample correction for the variance of linear efficient two-step GMM estimators”. *Journal of Econometrics*, 126(1): 25–51.
- Wu, M.W., Shen, C.H. and Lu, C.H. 2015. “Do more foreign strategic investors and more directors improve the earnings smoothing? The case of China”. *International Review of Economics and Finance*, 36: 3–16.
- Yang, C.Y., Lai, H.N. and Tan, B.L. 2008. “Managerial ownership structure and earnings management”. *Journal of Financial Reporting and Accounting*, 6(1): 35–53.



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

Intégrer la rigueur et les données probantes dans l'élaboration des politiques économiques en Afrique

- Améliorer la qualité.
- Assurer la durabilité.
- Accroître l'influence.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

Middle East Bank Towers,
3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@ercafrica.org